



Natural Resources
Canada

Ressources naturelles
Canada

Enquête nationale sur l'adaptation au changement climatique (2023) Résumé du rapport

Préparé pour Ressources naturelles Canada

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group

Numéro de contrat : CW2240933

Valeur du contrat : 133 063,15

Date d'attribution : 26 septembre 2022

Date de livraison : 31 mars 2023

Numéro d'enregistrement : ROP n°052-22

Pour plus d'informations sur ce rapport, veuillez contacter Ressources naturelles Canada à l'adresse suivante : nrcan.por-rop.nrcan@canada.ca

This report is also available in English.

Canada 

Enquête nationale sur l'adaptation au changement climatique (2023) Rapport final

Préparé pour Ressources naturelles Canada

Nom du fournisseur : Earncliffe Strategy Group
mars 2023

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique et d'entrevues approfondies menés par Earncliffe Strategy Group pour le compte de Ressources naturelles Canada. La recherche quantitative a été menée de novembre 2022 à mars 2023, et la recherche qualitative de novembre 2022 à janvier 2023.

This publication is also available in English under the title: National Climate Change Adaptation Survey (2023)

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de Ressources naturelles Canada. Pour plus d'informations sur ce rapport, veuillez contacter Ressources naturelles Canada à l'adresse suivante : nrcan.por-rop.nrcan@canada.ca

Numéro de catalogue : M22-145/2023F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-67846-7

Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP - 052-22)

Enquête nationale sur l'adaptation au changement climatique (2023)

Résumé

Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) a le plaisir de présenter à Ressources naturelles Canada (RNCAN) ce rapport résumant les résultats d'une recherche quantitative et qualitative entreprise pour évaluer les progrès réalisés par le Canada en matière d'adaptation au changement climatique.

En 2009, une [Enquête nationale de référence sur l'adaptation au changement](#) climatique a été menée afin d'établir un point de référence pour évaluer les progrès réalisés en matière d'adaptation au changement climatique et, indirectement, l'impact des programmes d'adaptation mis en place par le gouvernement du Canada. L'enquête a ciblé les décideurs des gouvernements et des entreprises et a recueilli des informations sur leur sensibilisation et leur compréhension des impacts potentiels du changement climatique, sur l'adaptation actuelle de leurs organisations et sur la manière dont elles s'y prennent, ainsi que sur les obstacles à l'action. Cette recherche a également été utilisée pour informer la conception du programme fédéral.

Un [deuxième projet de recherche](#), mené par Earnscliffe en 2018, a mis à jour les informations en mettant l'accent sur les communautés et les entreprises du secteur des ressources naturelles. Il a examiné les progrès réalisés par le Canada en matière d'adaptation au changement climatique. Plus précisément, il a mesuré l'évolution de la sensibilisation et des mesures d'adaptation dans les collectivités et les entreprises, évalué les informations et les outils de prise de décision et identifié les obstacles à l'action. Ces résultats ont été utilisés pour étayer les rapports publics sur les progrès réalisés en matière d'adaptation.

S'appuyant sur ces travaux antérieurs, ce projet visait à mettre à jour et à formuler les conclusions de 2018 dans le but d'évaluer les progrès réalisés en matière d'adaptation au changement climatique et d'aider le public à rendre compte des efforts d'adaptation. La valeur du contrat pour ce projet était de 133 063,15 \$, y compris la TVH.

Pour atteindre les objectifs de la recherche, Earnscliffe a mené un programme de recherche en deux phases, à la fois quantitatives et qualitatives, qui se sont déroulées simultanément.

Pour la phase quantitative, nous avons mené une enquête téléphonique en collaboration avec notre sous-traitant quantitatif, Léger. Le sondage a été effectué par téléphone à partir du centre d'appels centralisé de Léger, à l'aide d'un système d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) à la fine pointe de la technologie. L'échantillon total était composé de 361 personnes, dont 152 occupant des postes de chef, de gestionnaire ou de directeur de la planification dans des municipalités du Canada et 209 occupant des postes de chef des opérations ou d'agent principal de gestion des risques dans des industries de ressources naturelles du Canada. Le sondage a été mené entre le 7 novembre 2022 et le 15 mars 2023, et la durée moyenne de chaque entretien était de 17 minutes.

Un échantillonnage aléatoire stratifié a été utilisé pour les échantillons de municipalités et d'entreprises. Dans le cas des municipalités, l'échantillon final a été pondéré pour correspondre à la distribution non pondérée obtenue en 2018 afin de rendre les résultats aussi comparables

que possible. Les résultats municipaux agrégés peuvent être considérés comme précis à +/- 7,7 % au niveau de confiance de 95 %.

Dans le cas de l'échantillon d'entreprises, étant donné que la taille relative des secteurs dans la structure stratifiée des quotas ne reflétait pas la réalité, une pondération a été appliquée par secteur afin que les résultats agrégés de l'échantillon d'entreprises soient représentatifs de l'univers combiné étudié. En raison des limites de l'échantillonnage, les réponses des moyennes et grandes entreprises ont été combinées dans tous les secteurs, à l'exception de celui de l'électricité, où une seule catégorie était possible. Les résultats globaux des entreprises peuvent être considérés comme précis à +/-6,7 % au niveau de confiance de 95 %.

La phase qualitative a consisté en 18 entretiens approfondis avec des représentants d'associations représentant les petites entreprises et le commerce, ainsi qu'avec des entreprises des secteurs du pétrole et du gaz, de l'exploitation minière, de la sylviculture et des services d'utilité publique. Certains entretiens ont également été menés avec des associations représentant des municipalités et des représentants de municipalités situées dans des régions côtières. L'objectif de l'étude qualitative était de recueillir des informations plus approfondies sur des points de vue spécifiques qui n'avaient peut-être pas été explorés en détail dans l'enquête. Les entretiens ont eu lieu entre le 27 novembre 2022 et le 29 janvier 2023.

Dans le cadre de ce rapport, lorsque les résultats des entretiens approfondis sont présentés, il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche qualitative est conçue pour obtenir toute la gamme des idées, des attitudes, des expériences et des opinions d'un échantillon sélectionné de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, les participants ne sont pas représentatifs, au sens statistique du terme, de la population plus large dont ils sont issus, et les résultats ne peuvent pas être généralisés de manière fiable au-delà de leur nombre.

Les principaux résultats de cette recherche sont présentés séparément pour chacun des deux échantillons : entreprises et municipalités.

Résultats de l'enquête sur les entreprises

Sensibilisation et impression de la pertinence du changement climatique

- Conformément aux résultats de 2018, sept répondants sur dix (69 %) affirment que le changement climatique est en cours. Par ailleurs, 14 % des répondants affirment que le changement climatique n'est pas en train de se produire maintenant, mais qu'il se produira dans un avenir prévisible, tandis que 11 % affirment qu'il ne se produit pas maintenant et qu'il ne se produira pas dans un avenir prévisible.
- Parmi ceux qui pensent que le changement climatique ne se produit pas actuellement, mais qu'il se produira à l'avenir, une majorité (37 %) estime que le changement climatique commencera probablement à avoir un impact sur les régions dans lesquelles leur entreprise opère d'ici 6 à 10 ans, tandis qu'un quart (25 %) et un cinquième (19 %) disent la même chose pour 20 ans ou plus et 1 à 5 ans, respectivement.
- Les personnes ayant indiqué qu'elles pensaient que le changement climatique était en cours ou qu'il se produirait dans un avenir prévisible ont été interrogées sur son impact. Un

quart d'entre elles ont répondu qu'il serait majeur (24 %), deux sur cinq qu'il serait modéré (42 %) et un autre quart qu'il serait mineur (23 %).

- Comme en 2018, l'augmentation de la fréquence ou de la gravité des événements météorologiques et des tempêtes est à nouveau la plus susceptible d'être choisie par les répondants comme l'impact le plus grave (18 %) d'un climat changeant au cours des 20 prochaines années. Viennent ensuite les effets économiques (10 %), les incendies de forêt (8 %) et les vagues de chaleur (7 %).
- Les répondants sont également partagés entre ceux qui affirment que le changement climatique a un impact sur l'organisation (37 %) et ceux qui affirment qu'il n'a pas d'impact actuellement, mais qu'il pourrait en avoir à l'avenir (37 %). Ils sont moins divisés sur l'impact. Deux tiers d'entre eux (65 %) affirment que le changement climatique aura un impact principalement négatif sur leur entreprise, tandis que 15 % déclarent qu'il aura un impact principalement positif.
- Lors des entretiens approfondis, toutes les entreprises participantes étaient d'avis que le changement climatique est déjà en cours et ont facilement indiqué plusieurs types de preuves pour expliquer cette impression. En général, les participants ont cité les conditions météorologiques extrêmes dont ils ont été témoins ou les nouvelles conditions qu'ils ont dû prendre en compte.
- Ceux qui prévoient un impact positif du changement climatique mettent en avant de nouvelles possibilités commerciales (33 %), des hivers plus chauds et des coûts énergétiques moins élevés (28 %), ainsi qu'une augmentation du tourisme (18 %). Ceux qui prévoient un impact négatif soulignent les pertes économiques (32 %), les impacts sur les infrastructures (18 %), ainsi que l'augmentation des vagues de chaleur (18 %) et des incendies de forêt (17 %).
- Un élément d'interprétation découvert au cours des entretiens approfondis est que le terme « atténuation » a souvent été utilisé en référence à l'adaptation. Lorsqu'il a été utilisé dans le contexte de l'atténuation des risques liés au changement climatique, les réponses ont été retranscrites mot pour mot et l'analyse a été basée sur l'utilisation prévue du terme « atténuation » pour désigner une action d'adaptation. À des fins de communication, cela suggère que l'utilisation du terme « atténuation » pour signifier uniquement l'atténuation de l'impact du changement climatique, plutôt que la réduction de l'impact du changement climatique, n'est pas toujours reçue en tenant compte de cette distinction. L'atténuation a souvent été utilisée pour décrire la manière d'atténuer un risque posé, ce qui est une approche typique de l'élaboration d'une stratégie commerciale, bien que dans ce cas, les décideurs politiques tendent à réserver l'atténuation à un aspect différent du dialogue sur le changement climatique.
- Les répondants se répartissent équitablement entre ceux qui affirment que le changement climatique est un défi important, voire le plus important, auquel leur organisation est confrontée (43 %) et ceux qui affirment qu'il ne représente pas un défi important pour leur organisation (46 %).
- Bien que toutes les entreprises ayant participé aux entretiens approfondis aient estimé que le changement climatique aurait un impact, les avis étaient partagés sur la question de savoir si cet impact serait majeur ou modéré. Pour ceux qui pensaient que l'impact serait

modéré plutôt que majeur, ce n'était pas parce que le climat n'allait pas poser de nouveaux défis significatifs, mais plutôt parce que leur impression tendait à être basée sur le sentiment que leur industrie se préparait et s'adaptait.

- Les entreprises interrogées dans le cadre des entretiens approfondis ont été en mesure d'identifier les risques et les impacts tant généraux que spécifiques à leurs activités ou à leur secteur d'activité. Les entretiens ont montré qu'il existe un large éventail de moyens par lesquels les entreprises envisagent de devoir s'adapter, certains suscitant plus d'inquiétude que d'autres, mais, dans l'ensemble, occupant certainement l'esprit de nombreuses personnes dans les secteurs étudiés.
- Interrogés sur les niveaux d'inquiétude des clients et des intervenants, plus de la moitié (52 %) de tous les répondants disent remarquer qu'ils sont au moins un peu inquiets. Un autre quart (25 %) dit qu'il ne semble pas très préoccupé, tandis qu'un peu plus d'un sur dix (14 %) n'est pas du tout préoccupé - une baisse par rapport aux 22 % qui ont déclaré la même chose en 2018.
- En ce qui concerne les perspectives de leurs intervenants, les participants aux entretiens approfondis se sont montrés plus nuancés, indiquant souvent un certain contraste avec leurs propres perspectives. Nombre d'entre eux ont été en mesure de décrire des aspects spécifiques qui préoccupaient leurs intervenants, certains étant très préoccupants, tandis que d'autres ont indiqué qu'ils avaient constaté une certaine variabilité dans le degré d'engagement des intervenants.

Adaptation au changement climatique

- Par rapport à 2018, où un tiers des répondants ont déclaré prendre des mesures d'adaptation au changement climatique et deux tiers (66 %) ont déclaré ne pas en prendre, les répondants sont maintenant divisés de manière assez égale, 45 % déclarant prendre des mesures d'adaptation et 50 % déclarant ne pas en prendre.
- En ce qui concerne les mesures d'adaptation au climat, les entreprises participantes interrogées lors de la phase qualitative ont toutes indiqué qu'elles prenaient déjà des mesures et qu'elles prévoyaient d'en mettre d'autres en œuvre.
- Trois répondants sur vingt (15 %) ont indiqué que leur organisation avait réalisé ou mené une évaluation des risques liés au changement climatique, contre quatre répondants sur cinq (80 %) qui ont déclaré ne pas l'avoir fait.
- En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, les mesures les plus citées sont l'émergence d'une réponse et la planification des catastrophes (14 %), la modification de l'infrastructure (12 %) et la mise en œuvre des actions prévues dans leurs plans (11 %). Bien qu'il ne s'agisse pas d'une mesure d'adaptation au climat, la réduction de l'empreinte carbone a également été mentionnée par 12 % des répondants.
- Conformément à 2018, un quart (23 %) des organisations interrogées ont des plans spécifiques pour des actions futures conçues pour s'adapter aux risques et possibilités offerts par un climat changeant.

- Par rapport à 2018, les mesures d'adaptation futures les plus citées par les répondants qui prévoient de le faire étaient l'installation d'infrastructures naturelles ou vertes (18 %) et la préparation d'un plan d'adaptation (13 %). Un répondant sur dix (12 %) a également mentionné la réduction de son empreinte carbone.
- Deux tiers (65 %) des répondants indiquent que leur organisation prend en compte le changement climatique dans son processus décisionnel depuis au moins trois ans, voire plus. Seule une personne sur dix (11 %) déclare qu'elle en tient compte depuis moins d'un an.

Obstacles à l'intégration des considérations relatives au changement climatique

- Conformément aux résultats de 2018, la source la plus courante à laquelle une organisation a recours pour obtenir des informations sur le changement climatique est les médias, avec 46 % de toutes les entreprises qui y ont recours.
- Identifiée par un tiers (31 %) des répondants, la complexité des processus de changement de politique était, comme en 2018, la plus susceptible d'être identifiée par les répondants comme un obstacle important à la prise en compte du changement climatique dans les processus de prise de décision. Interrogés dans le cadre d'un suivi sur d'autres obstacles non testés dans la question initiale, un répondant sur dix (10 %) a identifié les coûts financiers associés.
- Dans l'ensemble des secteurs d'activité étudiés, seuls 7 % des répondants déclarent qu'une partie ou la totalité de leur personnel a suivi une formation sur l'adaptation au changement climatique.
- En 2022, la moitié (51 %) des personnes interrogées déclarent disposer des ressources nécessaires pour prendre des décisions relatives à l'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'une baisse significative par rapport à 2018, où près de trois quarts (72 %) affirmaient la même chose.
- Interrogés sur les outils ou ressources supplémentaires qui seraient utiles, les répondants ont mentionné des études de cas pertinentes d'organisations similaires (27 %), des informations économiques sur les coûts et les avantages (26 %), des informations sur les meilleures pratiques (24 %) et des informations sur les incidences régionales (24 %).
- Au cours des entretiens approfondis, les participants ont décrit certains obstacles existants et les commentaires relatifs aux points spécifiques dans la section suivante fourniront plus de détails. Les éléments qui motivent à la fois les actions et les plans tendent à être l'évolution des connaissances sur les impacts climatiques spécifiques auxquels il faut s'attendre dans des zones très localisées, ainsi que la disponibilité des capitaux et du personnel.

- En entrant dans une conversation plus approfondie sur les obstacles rencontrés pour progresser davantage dans l'adaptation au changement climatique, les participants aux entretiens approfondis ont identifié une variété d'obstacles et ont souvent fait des suggestions sur ce qui aiderait le plus à éliminer ces obstacles, y compris des suggestions ou des demandes spécifiques à RNCan.

Constatations municipales

Sensibilisation et impressions sur la pertinence du changement climatique

- Conformément aux résultats de 2018, huit répondants sur dix affirment que le changement climatique se produit actuellement (78 %). Un répondant sur six (16 %) pense que le changement climatique se produira dans un avenir prévisible, et 3 % affirment que le changement climatique ne se produira pas.
- Tous les participants municipaux à la phase qualitative étaient uniformément d'avis que le changement climatique est déjà en cours. Tous pouvaient facilement justifier leur réponse et certains ont été quelque peu déconcertés par cette question, compte tenu de toutes les preuves scientifiques existantes et de tous les événements météorologiques extrêmes qui se sont produits ces dernières années.
- Parmi les répondants qui estiment que le changement climatique ne se produit pas actuellement, mais qu'il se produira à l'avenir, un nombre similaire pense que l'impact sera perceptible dans un à cinq ans (28 %), dans 6 à 10 ans (33 %) ou dans 11 à 19 ans (30 %). Ils sont moins nombreux (9 %) à penser que l'impact du changement climatique sera perceptible dans 20 ans ou plus.
- En hausse de 15 points de pourcentage depuis 2018, un quart des répondants qui croient à un changement climatique (26 %) affirment qu'un changement climatique aura un impact majeur sur leur communauté au cours des 20 prochaines années. Les autres évaluent cet impact comme « modéré » (52 %) et un cinquième (20 %) estime qu'un climat changeant aura un impact mineur sur leur communauté.
- En combinant les impacts les plus graves et les plus courants fournis par les répondants, les impacts les plus courants, qui sont cohérents avec 2018, sont des événements météorologiques plus fréquents ou plus graves (29 %), des inondations (25 %), des effets sur l'agriculture (20 %), la sécheresse (17 %) et des feux de forêt ou des feux sauvages (16 %).
- Lors des entretiens approfondis, les participants municipaux ont volontiers évoqué une longue liste d'impacts prévus pour leur collectivité, dont beaucoup sont très importants et préoccupants, et souvent accompagnés de preuves que les changements ont commencé à affecter la collectivité. Comme pour les entreprises, les participants municipaux sont divisés sur la question de savoir s'ils décrivent les impacts du changement climatique sur leur collectivité comme étant modérés ou importants.

- Plus de la moitié des répondants (54 %) pensent que le changement climatique a déjà un impact sur leur organisation, tandis que 37 % affirment que ce n'est pas le cas actuellement, mais qu'il est possible que cela se produise à l'avenir. Seuls 6 % des répondants pensent que le changement climatique n'aura pas d'impact sur leur organisation à l'avenir.
- En hausse de 16 % de points de pourcentage depuis 2018, 86 % des répondants qui pensent que le changement climatique a ou aura un impact sur leur organisation estiment que l'impact d'un climat changeant sera principalement négatif. Peu de répondants pensent que l'impact sera principalement positif (5 %) ou affirment qu'un climat changeant aura des impacts à la fois positifs et négatifs sur leur organisation (3 %).
- Lors des entretiens approfondis, la plupart des participants municipaux ont décrit avoir subi des impacts organisationnels, notamment la création d'unités, de mandats et d'activités visant spécifiquement à répondre au besoin d'adaptation et à mettre les gouvernements en position d'accomplir le travail qui doit être fait.
- Les incidences négatives les plus fréquemment citées sont une modification des niveaux d'eau ou de l'approvisionnement en eau (39 %), les coûts et les incidences sur les infrastructures (38 %), les pertes économiques ou le coût de l'adaptation (37 %), ainsi que l'augmentation des inondations (37 %) et de la sécheresse (28 %).
- Les impacts positifs les plus fréquemment cités sont des hivers plus doux ou des coûts énergétiques plus faibles (79 %), des rendements agricoles accrus (57 %) et une réduction des coûts de déneigement en hiver (22 %).
- Comme en 2018, la majorité des répondants (60 %) affirment que le changement climatique est un défi important auquel leur organisation est confrontée, mais qu'il n'est pas aussi grave que d'autres défis, un quart (27 %) affirment qu'il ne représente pas un défi important, et 12 % affirment qu'il s'agit de l'un des défis les plus importants auxquels leur organisation est confrontée.
- Deux tiers des répondants (65 %) affirment que leurs clients ou intervenants sont préoccupés par le changement climatique, tandis qu'un tiers déclare que leurs clients ou intervenants ne sont pas préoccupés.
- Les participants municipaux à la phase qualitative ont eu tendance à décrire les collectivités qu'ils desservent comme étant au moins quelque peu concernées par la nécessité de s'adapter à un climat changeant, mais nombre d'entre eux ont fait état de difficultés liées au niveau de compréhension de ce qui se prépare, de ce qui est nécessaire, de l'immensité du défi et des coûts qui y sont associés. En raison de ces facteurs, beaucoup ont noté que le public n'est pas nécessairement assez éduqué et engagé pour accepter les décisions difficiles que les maires et les conseils seront obligés de prendre s'ils veulent adopter des plans appropriés.
- Lors des entretiens approfondis, l'environnement de l'opinion publique a souvent été décrit comme un environnement de sensibilisation accrue, mais encore difficile à divers égards, en raison du manque de compréhension ou de volonté d'envisager des choix difficiles en matière de compromis, qui sont inévitables.

Adaptation au changement climatique

- En ce qui concerne l'adaptation, plus de six répondants sur dix (64 %) déclarent que leur organisation prend actuellement des mesures d'adaptation, tandis qu'un tiers (34 %) déclare qu'elle ne le fait pas.
- Tous les participants municipaux aux entretiens approfondis ont indiqué qu'ils avaient déjà pris des mesures d'adaptation au climat et qu'ils prévoyaient d'en faire davantage à l'avenir. En effet, le sentiment général est que la transformation des plans en actions est plus problématique que l'attribution d'une priorité adéquate à la mise en œuvre des plans. Les activités décrites sont assez répandues, bien que dans un petit nombre de cas, les initiatives d'atténuation aient été confondues avec les initiatives d'adaptation.
- En ce qui concerne l'évaluation des risques, la majorité des personnes interrogées (66 %) déclarent que leur organisation n'en a pas effectué, tandis qu'un quart d'entre elles (26 %) déclarent qu'elle en a effectué une.
- En ce qui concerne l'avenir, la majorité des répondants (61 %) affirment que leur organisation n'a pas prévu d'actions futures pour s'adapter aux risques et possibilités offerts par un climat changeant, tandis que 36 % affirment que leur organisation en a prévu - des résultats qui reflètent ceux de 2018.
- La majorité des répondants (62 %) qui ont indiqué que leur organisation avait des plans d'adaptation spécifiques pour l'avenir déclarent que leur organisation prend en compte un climat changeant dans sa prise de décision depuis un à cinq ans, ce qui est inchangé depuis 2018. Un quart des répondants (26 %) affirment que leur organisation prend en compte l'évolution du climat dans son processus décisionnel depuis six ans ou plus, et 8 % affirment que cette prise en compte n'a eu lieu qu'au cours de l'année écoulée.
- Comme pour les entretiens avec les entreprises, les participants municipaux à la phase qualitative ont été interrogés sur les raisons qui les poussent à prendre des mesures ou à les planifier. Les réponses ont très systématiquement indiqué que l'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes dans leur propre collectivité était le moteur des actions à entreprendre et de l'obtention du financement nécessaire à la mise en œuvre, voire à la planification, des actions en question. Souvent, les réponses à cette question se concentrent davantage sur ce qui empêche l'action que sur ce qui la motive.

Obstacles à l'intégration des considérations relatives au changement climatique

- Les principales sources d'information concernant le changement climatique pour les répondants sont les sources gouvernementales provinciales (25 %), les médias (20 %), le gouvernement fédéral (19 %; en hausse par rapport à 0 % en 2018), les associations industrielles (17 %) et les sources internes (16 %).
- Parmi une liste d'obstacles, les plus importants pour la prise en compte du changement climatique dans la prise de décision sont le manque de capacité (56 %), l'expertise interne

(48 %), la complexité des processus de changement de politique (48 %) et les priorités organisationnelles concurrentes (47 %) - tous ces éléments étant cohérents avec 2018.

- Sur une base spontanée - c'est-à-dire que les répondants n'ont pas été invités à dresser une liste d'options au préalable - le coût financier de l'adaptation est le seul obstacle mentionné par une proportion importante de répondants (42 %).
- Les participants municipaux ont été remarquablement cohérents en décrivant le financement comme étant, de loin, le plus grand obstacle auquel ils sont confrontés lorsqu'il s'agit de l'adaptation au changement climatique. Les coûts des activités d'adaptation requises sont exorbitants et les participants ont décrit des obstacles supplémentaires liés au financement en raison d'exigences procédurales, de processus qui ne correspondent pas à ce qu'une municipalité est capable de faire, ou de l'alignement du calendrier des étapes des demandes de financement et des approbations du budget municipal. Ce décalage a souvent été cité comme étant très frustrant et causant inutilement des retards.
- Outre les problèmes de financement, les capacités internes ont souvent été citées comme un défi. Beaucoup ont décrit un manque de capacité, même dans les cas où ils avaient un accès suffisant à l'expertise, comme les ingénieurs. Le message répété est qu'il y a trop peu de personnes possédant les compétences nécessaires et qu'il y a un problème de ressources humaines qui limite le volume ou le rythme des actions et qui continuerait à le faire, même si les problèmes de financement étaient résolus.
- La majorité des répondants (56 %) connaissent au moins les cours de formation à l'adaptation, dont un quart (26 %) qui déclarent qu'une partie ou la totalité de leur personnel a déjà suivi de tels cours. Les autres déclarent ne pas être au courant des possibilités de formation à l'adaptation (36 %) ou ne pas avoir besoin de formation à l'adaptation (7 %).
- Restant inchangés depuis 2018, deux tiers des répondants (66 %) déclarent avoir accès aux informations et aux outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions liées à l'adaptation; trois sur dix (30 %) déclarent ne pas y avoir accès.
- Pour ce qui est d'aider les organisations à faire face aux impacts du changement climatique, les outils ou ressources techniques les plus fréquemment proposés sont les données climatiques (19 %), une analyse coûts/bénéfices (17 %), les réglementations (17 %) et les méthodes d'évaluation des risques (15 %). Toutes les autres ressources sont citées par moins de 15 % des répondants.
- Souvent abordés dans le contexte des obstacles, les participants municipaux ont relevé de nombreux éléments qui aideraient les municipalités à prendre davantage de mesures en matière d'adaptation au climat. Trois d'entre elles ont été proposées de façon remarquablement cohérente : un accès accru et accéléré au financement; une capacité accrue en termes d'augmentation de la main-d'œuvre - généralement en termes d'expertise, mais aussi parfois exprimée en termes d'ouvriers ou de gens de métier - qui sera nécessaire pour élaborer et exécuter les plans d'adaptation au climat; et des données prévisionnelles très granulaires sur le plan géographique pour leur emplacement spécifique. Les données ont souvent été décrites comme étant plus accessibles que jamais, mais trop générales pour être utiles à l'élaboration de plans au sein d'une municipalité ou d'un bassin versant spécifique.

- Outre ces trois thèmes fréquents, d'autres obstacles ont été identifiés, qui n'étaient pas nécessairement communs à tous les participants, mais qui ont néanmoins été mentionnés à plusieurs reprises. Il s'agit notamment de la complexité ou du volume des changements politiques qui doivent être élaborés et introduits, ainsi que de la nécessité de convaincre le public d'accepter certains choix très difficiles - au moins en termes d'allocation de fonds.

Société de recherche : Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe)

Numéro de contrat : CW2240933

Valeur du contrat : 133 063,15

Date d'attribution du marché : 26 septembre 2022

Par la présente, je certifie, en ma qualité de représentante pour la société Earnscliffe Research Group, que les produits livrables définitifs sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans la procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Signé :

Date : 31 mars 2023



Doug Anderson
Partenaire, Earnscliffe